

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/  
Couvertures de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/  
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/  
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/  
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/  
Pages endommagées

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

---

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pagination incorrect/  
Erreurs de pagination

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Pages missing/  
Des pages manquent

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Maps missing/  
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/  
Des planches manquent

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires



*Journal de la Presse.*

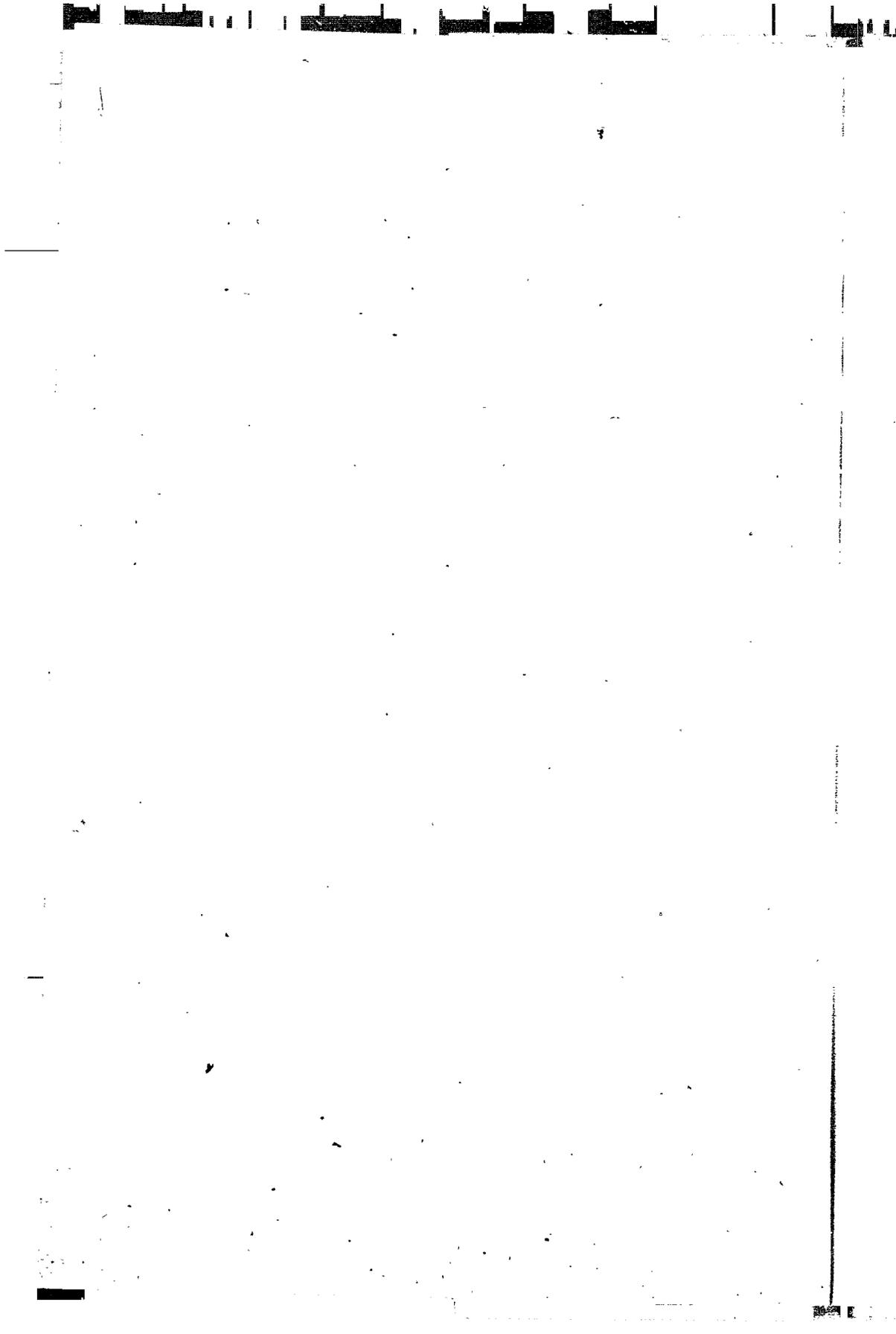
LE SAGUENAY.

*no. 234*

LETTRES  
AU COURRIER DE ST. HYACINTHE.

ST. HYACINTHE :  
DES PRESSES DU COURRIER DE ST. HYACINTHE.

1880.



# LE SAGUENAY.

---

LETTRES  
AU COURRIER DE ST. HYACINTHE.

---

ST. HYACINTHE :  
DES PRESSES DU COURRIER DE ST. HYACINTHE.

1880.

FC2945

S22

B69

\*\*\*

↑

# LE SAGUENAY.

---

Hébertville, 22 août 1880.

Me voilà en plein royaume du Saguenay, et il est bien naturel que ma première lettre soit écrite d'Hébertville, puisque de la fondation de cette paroisse date la colonisation de la belle et grande vallée du lac St. Jean que je me propose de visiter.

J'ai laissé la vieille cité de Champlain vendredi matin, le 20, à bord d'un des vapeurs qui font le trajet régulièrement entre Québec et la baie des Ha! Ha! C'est le vapeur "Saguenay" qui était destiné à me transporter "au Saguenay." Il y avait peu de monde à bord, et on s'aperçoit que le nombre des touristes diminue à mesure que disparaît la saison des bains.

Vous savez que je suis en bonne compagnie. D'abord il y a le trésorier de la province, l'hon. Robertson, qui, en voyage, n'a plus cette gravité qui le domine, lorsqu'en chambre il tient la clef du coffre public. De prime abord on le dirait froid comme un chiffre; mais examinez son œil intelligent qui vous lance un regard parfois moqueur; il a toujours le mot pour rire; c'est fort heureux car il passerait mal son temps en présence de M. Elisée Beudet, le populaire député des comtés unis de Saguenay et Chicoutimi.

Celui-ci s'en va visiter les électeurs de son comté qui l'ont élu sans le voir. Il prétend que s'ils l'eussent

connu, il ne serait pas en chambre. Evidemment *il se vante* ; il sait mieux que cela. M. Beaudet possède le meilleur caractère du monde. Gai à la manière du canadien, il aime à rire et réussit à merveille à déridier la figure même la plus sérieuse. A voir son caractère enjoué, on ne soupçonnerait guère qu'il a passé sa vie à faire des chiffres et à diriger de grandes opérations commerciales. C'est un des marchands de Québec les plus en renom et les plus avantageusement connus comme financier. S'il n'en eut pas été ainsi, notre autre compagnon de voyage, M. James Ross, homme dix fois millionnaire, ne se serait pas associé à lui pour construire le chemin de fer de Québec au lac St. Jean.

M. Messiah qui est le correspondant du grand organe du parti conservateur, dans Ontario, le *Mail*, est également au nombre des excursionnistes ; il veut voir ce qui en est du lac St. Jean, et sa présence dans cette partie reculée de notre province sera vue avec satisfaction.

M. George Beaudet, fils du député, est aussi du voyage. Plein de vie et d'espérances comme on l'est à 20 ans, ses goûts le portent vers la culture de la terre, et avant de partir pour aller suivre le cours de l'école d'agriculture de Guelph, dans la province d'Ontario, il veut se choisir un lot de terre au Saguenay. C'est une excellente idée que celle-là, et il serait à souhaiter qu'un plus grand nombre de nos jeunes canadiens instruits et intelligents se livrassent à l'agriculture au lieu d'aller encombrer les professions libérales et de végéter dans un bureau d'avocat ou une étude de notaire. Ce jeune monsieur est accompagné de sa mère qui, avec une sollicitude bien naturelle,

désire visiter les lieux où son fils se propose de s'établir.

Je n'ai pas à décrire le magnifique panorama qui se déroule à nos yeux de Québec à la baie des Ha! Ha! Aurais-je du reste la plus belle imagination que ma plume serait impuissante à parler des beautés de notre majestueux St. Laurent.

Ce n'est pas sans un sentiment d'admiration que mes cinq compagnons et moi avons jeté un dernier regard sur Québec et Lévis qui, de l'Île d'Orléans, semblent deux sœurs étroitement unies, et, la joie peinte sur la figure, comme cela arrive au commencement d'un voyage inauguré sous d'heureux auspices, il nous tardait de mettre pied à terre le lendemain à Saint Alphonse, afin de nous diriger dans l'intérieur du pays.

Dans le trajet nous saluâmes en passant la Baie St. Paul, les Eboulements, la Malbaie, la Rivière-du-Loup, et au soleil couchant nous arrivions à Tadoussac, le premier poste du territoire que nous devons parcourir.

Le mot Tadoussac qui signifie "Mamelon," appartient à la langue Montagnaise. C'est un des plus anciens établissements du Canada, et dès les premiers temps de la découverte du pays on y faisait le commerce de pelleteries. Ce n'est que depuis quelques années qu'il est le rendez-vous des touristes qui recherchent la fraîcheur des eaux et font leurs délices de la pêche. On y remarque plusieurs villas d'un goût charmant et de l'hôtel admirablement situé au fonds de la baie, la vue embrasse un panorama d'un cadre immense.

Tout près se trouve une bien précieuse relique, la petite chapelle bâtie il y a deux siècles par les Jésuites qui ont exercé leur apostolat à Tadoussac de 1640 à 1782, c'est-à-dire l'espace de 142 ans.

Le gouvernement possède depuis cinq ans en cet endroit un établissement pour la reproduction du saumon. L'an passé on y a déposé 1,400,000 œufs fécondés qui ont donné 1,210,000 alevins. Ceux-ci ont été distribués dans différentes rivières. Cet établissement est très intéressant à visiter et ne se trouve qu'à 100 pieds de l'endroit où accoste le bateau à vapeur.

Après une demi-heure d'arrêt, le bateau reprit sa course. La température était douce; la lune reflétait ses rayons sur les eaux calmes du Saguenay, et les touristes purent respirer à satiété l'air vivifiant des montagnes qui bordent la rivière.

C'est une singulière nature que celle du Saguenay; elle est d'un grandiose qui étonne. On voit que les eaux ne suivent pas un lit qu'elles se sont creusées lentement; c'est un gouffre produit par une violente commotion souterraine; gouffre qui, en certains endroits, atteint une profondeur de mille pieds.

Il y a des centaines de siècles cette étonnante rivière n'existait point, et le lac St. Jean qui était de dimensions beaucoup plus vastes que celles d'aujourd'hui devait se décharger dans le St. Laurent par la rivière Saint Maurice. Un bouleversement général dans cette partie du monde a soulevé la terre et creusé ce large sillon à travers lequel se sont précipitées avec furie les eaux du grand lac. Il n'y a guère d'autres explications à donner à cet entassement de montagnes que le touriste ne peut se lasser de regarder et qui subjuguent son imagination.

A six heures du matin, samedi, nous étions les hôtes du curé de St. Alphonse, le révérend Hubert Beaudet, frère du député de Chicoutimi. Cet homme aimable et gai nous reçut avec toute la politesse et

l'urbanité qui caractérisent le prêtre canadien, et, après avoir pris un excellent déjeuner, à 8 ½ h. nous mettions pied dans les voitures qui devaient nous transporter au terme de notre intéressante excursion. Il n'y avait pas de temps à perdre, car le trajet est long.

Trainés par de vigoureux chevaux, nous pûmes bientôt, du sommet des élévations qui entourent St. Alphonse, contempler la baie et admirer la belle nappe d'eau miroitant aux chauds rayons du soleil. De ces hauteurs il y a un coup d'œil qui enchante, mais ce ne devait pas être le seul dans notre voyage et nous continuâmes notre route.

La première paroisse que l'on rencontre après avoir laissé St. Alphonse est celle du Grand Brulé. Le révérend M. F. X. Delâge qui en est le curé, nous reçut avec beaucoup de cordialité. C'est un de ces caractères réjouis qui ont constamment le sourire sur les lèvres et le bon mot à dire. L'établissement curial fait honneur au curé et aux paroissiens, et une visite à l'église nous permit de constater que le tout est tenu dans un ordre parfait. L'hon. Robertson crut devoir en complimenter le révérend M. Delâge.

Cette paroisse renferme environ 1600 âmes et sa fondation remonte à 1844. Le sol est bien cultivé; il y a de beaux champs d'avoine et de blé, et, en dehors du village, nous remarquâmes dans un excellent pâturage un troupeau de bœufs de haute stature destinés à l'engrais.

Nous reprîmes notre voyage par le chemin Kénogami qui est la grande route carrossable du Saguenay. Il longe le lac St. Jean dans toute sa longueur, et s'étend sur un parcours d'environ 75 milles, jusqu'aux dernières limites de la colonisation sur la rivière

Ashuamouchouan. Il a coûté au gouvernement la somme de \$40,000. Nous atteignimes bientôt St. Cyriac ou Kaskouia et débarquâmes chez Jean Deschènes pour prendre le diner. M. Jean Deschènes homme d'une force herculéenne, est connu dans tout le Saguenay ; c'est là où font halte tous ceux qui se rendent au lac St. Jean ou en reviennent. Ne le voudraient-ils point qu'ils sont forcés de s'y arrêter, certains d'être bien traités.

Près de la maison, dans un endroit bas et marécageux, à la demande du révérend M. Kéroack, desservant du lieu, le gouvernement a fait faire un terrassement dont l'exécution fait honneur au conducteur des travaux, M. Jean Deschènes lui-même.

L'église est de pauvre apparence et la paroisse ne renferme que 260 âmes. Néanmoins si on en juge par le nombre d'enfants qu'on remarque aux portes des maisons, la population devra s'accroître rapidement. On m'a parlé d'une famille de 26 enfants et d'une fille de 14 ans pesant déjà 250 livres. Voilà une mère en-herbe qui devra donner de robustes colons au Saguenay.

Après avoir serré la main au charmant M. Kéroack qui me souhaita bon voyage en me disant : *estote fortes in bello*, je repris avec mes gais compagnons la route d'Hébertville.

Nous longeâmes le lac Kénogami, nom dérivé de Thinogami qui veut dire "lac long." Sa longueur est de 18 milles, sa largeur de 2 à 3 milles et il se décharge dans le Saguenay par la rivière Chicoutimi. Sur une longueur d'environ 25 milles, les terres sont pauvres et impropres à la culture, on n'y rencontre point d'établissements et le gouvernement est obligé

d'entretenir le chemin Kénogami sur un assez long parcours. Il y a même une barrière où il fallut payer cinq centins au gouvernement pour droit de passage.

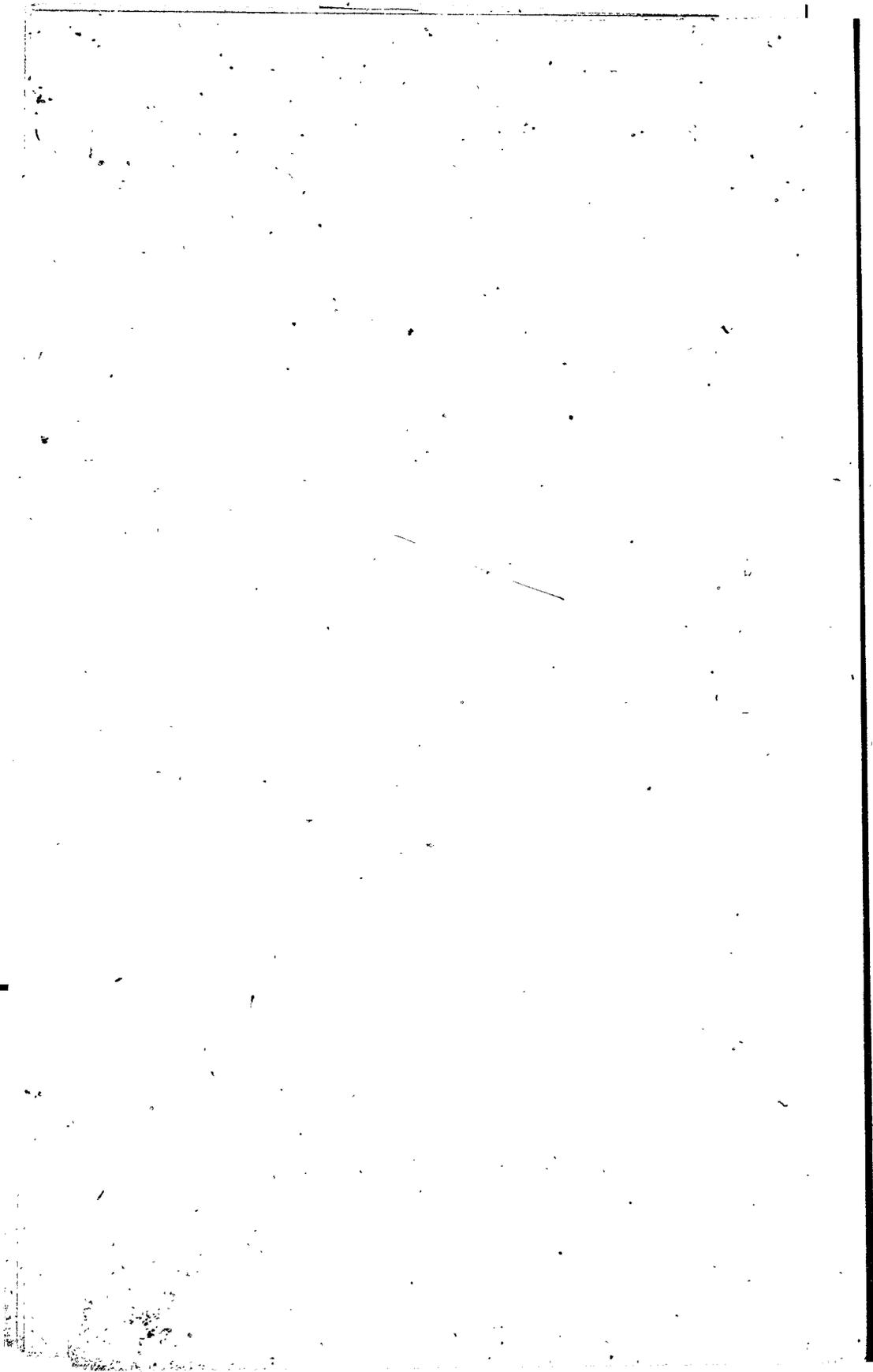
En vain fimes-nous appel à la grandeur d'âme du Trésorier de la province ; M. Robertson resta sourd à nos supplications, prétextant qu'il lui fallait cet argent pour payer les intérêts de l'emprunt ou du prêt français, suivant que MM. Fabre et Tardivel jugeront à propos de le nommer.

Au lac Kénogami succède à une distance d'un demi mille environ le lac Kénogamishish (petit lac long) mesurant cinq milles de longueur sur une largeur de 20 arpents peut-être. Ces deux lacs quoique fort rapprochés ne communiquent point entre eux, et même le petit est à une hauteur de 35 pieds au-dessus du premier.

En arrière du lac Kénogamishish est le lac Vert dont il n'est séparé que par une étroite langue de terre, et qui tire son nom de la teinte verte de son eau.

Le mot indien est Kashukikéomi ou "lac limpide." Sa longueur est d'une demi lieue et sa largeur de 700 à 800 pieds.

Sur la rivière des Aulnais qui sert de décharge au "petit lac long," il y a de bons établissements et la qualité de la terre paraît excellente. Bientôt nous entrons dans la paroisse d'Hébertville et de loin nous apercevons le clocher de l'église qui brille aux derniers rayons du soleil. En arrivant au village nous voyons des demeures annonçant l'aisance, et nous débarquons chez M. Léonidas Lortie, colon de 20 ans, qui déjà a uni sa destinée à celle d'une charmante compagne et où nous recevons la plus cordiale hospitalité. Il fait plaisir, après une journée de fatigue, de se trouver en aussi bonne compagnie et de jouir du repos.



## SECONDE LETTRE.

---

St. Louis de Metabetchouan,

23 août.

Plus nous avançons, plus nous goutons les plaisirs du voyage. Il y a longtemps que j'entendais parler du Saguenay et des espérances qu'il faisait concevoir pour la colonisation ; j'avais lu bien des rapports favorables sur cette partie importante de la province de Québec, et il me tardait de juger par moi-même et de visiter ce vaste champ ouvert aux efforts du vigoureux colon canadien. Me voilà en plein comté de Chicoutimi, et de la maison de M. Job Bilodeau où je trace ces lignes, je puis contempler la surface limpide du beau lac St. Jean.

Je vous écrivais hier d'Hébertville : il est bien juste que nous en parlions, car à tout seigneur tout honneur. Il nous avait fallu parcourir les cantons de Bagot, Larterrière, Jonquière, et Kinogami, avant d'arriver à celui de Labarre dans lequel est situé Hébertville.

Le village se trouve au confluent de la rivière des Aulnais et de la Belle-rivière qui descend au lac St. Jean. La paroisse embrasse la moitié des townships Labarre, Mesy, Caron et une partie de Signai. Elle a une profondeur de 18 rangs qui sont tous habités et sa population dépasse, je crois, 2,600 habitants. Elle a la physionomie d'une ancienne paroisse ; cependant elle compte à peine 30 ans d'existence, et c'est en 1849, que le curé Hébert fit abattre le premier arbre dans le lieu qui devait prendre son nom. Jusqu'à cette épo-

que la colonisation n'avait fait de progrès qu'à Chicoutimi et à la Grande Baie, et une lisière de mauvaise terre séparait ces deux endroits des bords fertiles du lac St. Jean. Il fallut du patriotisme et du courage pour affronter les misères du défrichement dans une contrée aussi éloignée des centres précédemment établis. Ce fut l'intrépide curé de Kamouraska qui entreprit la tâche pour la plus grande gloire de Dieu et de la patrie, et alla, suivi de 44 hommes, abattre le premier arbre au lac Wikwi, près du Lac Kénogami, et asseoir sa tente sur l'emplacement actuel du village d'Hébertville.

Là comme ailleurs, c'est de notre clergé que sont sortis ces héros de la colonisation qui, au prix de sacrifices sans nombre, de fatigues et de privations de toutes sortes, sont allés planter le signe de la rédemption au centre de la forêt et donner au colon l'exemple du travail et du patriotisme.

Il y a à Hébertville de magnifiques plateaux de terre arable ; et, en 1878 il a été payé au curé 2200 minots de grains pour dime, et on y a récolté seize mille minots de blé.

La prospérité générale est assez grande pour permettre d'y construire une nouvelle église en pierre de 157 pieds de long par 67 de large, et de 35 de hauteur au-dessus du solage qui mesure 9 pieds. Ce sera un temple digne de cette belle et grande paroisse et qui attestera le profond sentiment religieux de la population.

Hébertville possède une cour de circuit, et un bureau d'enregistrement dont le titulaire est M. Hébert, frère du fondateur de la paroisse. M. l'arpenteur Horace Dumais y possède une splendide résidence, et il nous

a fait plaisir de faire la connaissance de MM. Hudon et Chs. Drapeau, deux braves citoyens de l'endroit.

Nous entendimes hier la grande messe à Hébertville, et, après l'office divin, le député du comté, M. Beaudet, prit la parole pour remercier les électeurs de l'avoir élu unanimement et sans même le connaître. Ce monsieur était à son début sur un husting, et il a fait sur ses auditeurs une impression à laquelle il n'osait s'attendre.

Laissant de côté les questions de parti, il parla chemin de fer en homme pratique, et la franchise de ses déclarations comme sa parole claire et précise lui attirèrent de suite les chaudes sympathies de son auditoire.

A la demande de M. Beaudet, il me fallut dire quelques mots à la foule, mais ce n'était pour moi que le prélude de ce qui devait m'arriver à St. Jérôme et à St. Louis dans cette même journée. Mon gai compagnon de route voulait me faire expier sans doute le plaisir avec lequel j'avais accepté sa gracieuse invitation de l'accompagner dans son voyage.

Il me tardait de contempler les eaux du grand lac que les indiens appelaient Peaguagomi qui signifie "lac plat." Après diner nous laissâmes Hébertville pour St. Jérôme, et sur la route nous eûmes à franchir des côtes d'une longueur dont on n'a pas d'idée à Montréal ou à St. Hyacinthe; mais en revanche je remarquai de beaux champs de blé.

Ces immenses ravins qui ont quelquefois deux à trois cent pieds de profondeur sont le résultat du grand bouleversement intérieur qui, dans les âges passés, creusa le Saguenay pour donner passage aux eaux du lac St. Jean dont la circonférence devait être alors de près de 100 lieues.

A un mille de l'église de St. Jérôme nous avons une vue splendide du lac, et pour celui qui n'a jamais contemplé cette belle nappe d'eau, l'effet en est saisissant. On ne peut s'empêcher de s'extasier sur la beauté du panorama qui s'offre à nos regards et d'être plongé dans l'admiration.

St. Jérôme a pour curé un prêtre qui est loin de ressembler pour la corpulence au fameux apôtre de la colonisation du nord de Montréal. C'est tout l'opposé; mais dans ce corps frêle repose un cœur patriotique. Intelligent, gai, actif, dévoué, le révérend M. Vallé possède ce qu'il faut pour contribuer au développement spirituel et matériel de la paroisse qu'il dessert.

C'est à la fin des vêpres que nous arrivâmes au presbytère, et M. Beaudet en profita pour adresser la parole à ses électeurs. Il parla surtout du chemin de fer, et à voir avec quel intérêt son discours fut accueilli, on put se faire une idée du contentement que ces braves gens éprouvaient en s'entendant dire qu'avant bien longtemps ils auront une voie de communication par chemin de fer avec la capitale de la province. L'impression créée par la parole franche et sincère de leur représentant fut profonde.

St. Jérôme renferme une population de 1650 âmes, quoiqu'elle ne compte que seize ans d'existence et qu'elle ne possède un curé que depuis 12 ans. La dixième partie est en culture m'a-t-on dit, et le sol dans cet endroit est très fertile. Comme preuve on m'a cité le fait qu'un M. Charles Cauchon ayant semé dans l'espace de deux arpents 2 minots de blé en a récolté 102 minots. C'est sans doute un fait extraordinaire et exceptionnel que de cueillir 5:1 minots pour un de semence, mais il fait voir la fécondité du sol. St. Jérôme

me est appelé à devenir une des plus belles paroisses du Saguenay.

A notre regret nous dûmes au revoir à St. Jérôme et nous nous dirigeâmes vers la demeure de M. Flanigan, agent de la compagnie de la baie d'Hudson au poste de Métabetchouan. Deux de nos compagnons de route, MM. Robertson et Ross, qui y étaient rendus depuis le matin, nous attendaient, et M. et Mde. Flanigan nous reçurent avec une exquise politesse et beaucoup d'urbanité.

La demeure de ce monsieur est admirablement bien située sur une élévation à l'embouchure de la rivière Métabetchouan ; on a devant soi le lac St. Jean qui a l'apparence d'une mer ; et c'est à cet endroit où se trouve sa plus grande largeur qui est d'à-peu-près 10 lieues. Dans un rayon de plusieurs milles de gros navires dans les hautes eaux pourraient passer tout près du rivage, et le site a été très bien choisi pour en faire un lieu de trafic et, plus tard, un endroit important.

Il y a deux siècles les pères Jésuites y avaient une mission florissante ; mais la chapelle qui existait il y a quelques années a disparu ; cependant le sol porte encore les traces de leurs défrichements.

On traverse en bac la rivière Métabetchouan qui est très pittoresque en cet endroit, et tout près je vis à l'ancre un petit vapeur appartenant à la puissante maison Price. Ce bateau sert à remorquer les bois jusqu'à la décharge du lac dans le Saguenay et à transporter les provisions destinées aux chantiers.

Nous arrivâmes à St. Louis vers 7 heures du soir, et après avoir fait un troisième discours à la foule accourue pour saluer M. Beaudet, nous crûmes prudent de prendre du repos.

Ce matin, le temps est beau, l'air est pur, et de la croisée de ma chambre, j'aperçois mon ami M..... qui contemple avec admiration la belle vallée du lac St. Jean. Il semble vouloir en prendre possession à lui seul et se constituer le monarque de ces lieux.

Nous pensionnons chez un cultivateur à figure intelligente et honnête, M. Job Bilodeau, que le malheur a éprouvé dans le terrible incendie qui dévasta le Saguenay en 1870. Il est un des plus anciens colons du lieu et sa demeure est construite en face de l'Eglise paroissiale, sur une terre fertile. Il connaît son lac St. Jean par cœur, car c'est lui qui, en 1851, assista M. l'arpenteur Tremblay et avec lui chaina le lac. Il donne à celui-ci une longueur de 44 milles et 26 milles de largeur.

A propement parler c'est à St. Louis que commence la vallée du lac St. Jean, car à cet endroit les montagnes s'éloignent graduellement. La localité est également connue sous le nom de Pointe-aux-Trembles; cependant sur la carte nouvellement faite sous la surveillance du département des terres, elle porte le nom passablement monarchique de St. Louis de Chambord.

J'ai vu près de chez M. Bilodeau un champ semencé de blé depuis 13 années consécutives, et la récolte promet encore un bon rendement; on me dit que la moyenne est de 13 à 14 minots pour un dans cette paroisse. Si on s'obstine à semer ainsi grain sur grain contre toutes les règles de la prudence, on le regrettera plus tard amèrement.

### TROISIÈME LETTRE.

---

Pointe Bleue 25 août.

Je suis arrivé hier soir du township Normandin, et j'ai visité par conséquent toutes les paroisses qui bordent le lac St. Jean.

Lundi matin en partant de St. Louis de Métabetchouan nous sommes passés à l'embouchure de la rivière Ouiatchouan qui se décharge dans le lac St. Jean par une suite de cascades formant des pouvoirs d'eau d'une grande force. Ce mot *Ouiatchouan* signifie selon quelques uns "rivière qui fait des détours," selon d'autres ce mot signifie "vois-tu la chute?" En effet à un mille à-peu-près du lac la rivière tombe d'une hauteur de 236 pieds et les eaux bouillonnantes se précipitent avec une grande rapidité vers le lac.

A l'endroit où nous traversons la rivière sur un pont il y a des moulins en opération, et les cascades m'ont rappelé celles de la rivière Magog à Sherbrooke. Il y a similitude entre elles, et il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prévoir qu'avec des communications par chemin de fer cet endroit est appelé à devenir un centre industriel important.

De la Ouiatchouan nous arrivâmes bientôt à la Pointe Bleue, ou Notre-Dame du Lac, dans le township Roberval. Que le lac est beau vu de cette pointe et quel endroit charmant! Nous sommes reçus à bras ouverts par M. et Mme Euloge Maynard, et leur maison est mise à notre disposition avec une grâce charmante et une libéralité qui vient du cœur. Nous nous promenons sur les galeries qui entourent cette

charmante demeure, et nous nous reposons des fatigues de la route en contemplant le paysage.

Nous sommes à 23 lieues de Chicoutimi et, malgré cette distance, la colonisation fait ici de rapides progrès. Le sol de cette contrée est excellent et la moisson a une belle apparence. En 1878, il s'est récolté ici 7000 minots de blé et 14000 minots d'autres espèces de grains et c'est une des paroisses du lac qui promet le plus.

La Pointe Bleue possède à l'embouchure de la rivière Ouiatchouanish, un excellent pouvoir d'eau avec un moulin à scie la propriété de M. Jam.

Sur la même rivière et un peu plus à l'intérieur, mais sur le grand chemin, il y a un autre pouvoir d'eau magnifique sur lequel ses propriétaires, MM. Horace Dumais et E. Maynard, ont fait construire un superbe moulin à scie qu'il nous a fait plaisir de visiter. La chute est considérable et l'eau abondante.

Nous ne fîmes que passer à la Pointe Bleue, en allant, notre intention étant de coucher à St. Félicien, sur les bords de la rivière Ashuamouchuan.

Près de la Pointe est située la réserve des sauvages, sur les rives du lac. Les indiens possèdent une chapelle, mais à cette saison de l'année ils sont tous absents.

A peu près aux deux tiers de cette réserve se trouve une colline connue sous le nom de "cran des sauvages." De cette hauteur la vue découvre une plaine immense, parfaitement unie, et mes compagnons et moi nous débarquâmes de voiture pour contempler ce riche domaine. A nos pieds s'étendait la belle et fertile paroisse de St. Prime, et c'est alors surtout qu'on s'extasia sur la grande vallée du lac St. Jean et les ressources qu'elle peut offrir à l'agriculture.

Quand cette vallée sera défriché, le Père Lacasse n'hésite pas à dire que de ce promontoire l'œil nu pourra contempler les clochers de 40 églises élevées de toutes les parties du lac à la gloire de Dieu.

Saint Prime est une paroisse d'avenir et j'ai été été frappé de la beauté de son sol. Des colons venus pauvres en cet endroit il y a quelques années sont déjà relativement à l'aise. Un des braves cultivateurs de la localité, M. Théodore Caouette, me disait qu'il était arrivé à St. Prime en 1873, sans ressources aucunes, et après avoir été obligé d'emprunter \$10.00 pour commencer ses travaux. Il a semé ce printemps 35 minots de grain et il espère récolter 18 minots pour un. Il dit qu'aujourd'hui, après 7 ans de travaux, il vaut de \$1500 à \$2000. N'est-ce point là un résultat magnifique ?

De St. Prime nous nous rendimes à St. Félicien, dans le township Demeules, situé sur les bords de la Chamouchouane, ou Ashuapmouchouan, qui, à cet endroit, a une largeur de 12 arpents.

Ce nom indien de Chamouchouane signifie "là où l'on guette l'original." C'est une belle et grande rivière qui a été explorée à plus de cent milles de son embouchure. Malheureusement elle possède des rapides qui l'empêchent d'être navigable. Vis-à-vis St. Félicien, le lit de la rivière est parsemé de roches de différentes grosseurs et qui ont dû être charroyées par les courants à la débacle des glaces. L'eau était tellement belle et limpide que je ne crus pas devoir me refuser la satisfaction d'y prendre un bain.

Nous avons couché chez un M. Boivin qui a exploré avec les arpenteurs tous les townships des alentours et fait le rapport le plus favorable sur la qualité de la terre.

A 4 heures du matin, hier, M. Euloge Maynard qui se multipliait pour nous rendre le voyage agréable sonna le réveil, et à 5 heures, nous traversions la rivière en bac pour nous diriger vers le township Normandin. Dans le township Parent nous cotoyames l'espace de plusieurs milles la Chamouchuane, et laissant les derniers établissements, nous pénétrâmes dans Normandin par le chemin de colonisation qu'ont fait faire le gouvernement et la société de colonisation organisée à Québec par le député de Saguenay, M. Beaudet. A 10 h. a. m. les hourrahs des défricheurs accueillirent notre arrivée et nous primes un succulent déjeuner sous la tente, car il n'y pas de maison en cet endroit. Un mât avait été planté pour la circonstance à l'extrémité du chemin et on hissa le pavillon en l'honneur des excursionnistes.

S'il fallait juger de la qualité du terrain par l'espèce d'arbres qu'on y remarque, on serait porté à se tromper.

En effet contrairement à ce qui se remarque ailleurs, au lieu de beaux bois francs, il n'y a que des épinettes et du sapin. Cependant la qualité de la terre est superbe ; c'est une terre forte d'une richesse extraordinaire, et qu'autrefois les eaux du lac recouvraient ; en un mot c'est de l'alluvion. On n'y voit point de roches, et le défrichement est rendu facile par le fait que les arbres ne sont que *plaqués* sur la terre, c'est-à-dire que les racines ne pénètrent point avant dans le sol.

Ce township a une superficie de 50 milles sur lesquels il y a environ 30000 acres de terre arable. Le défrichement de Normandin a été confié par le gouvernement à la société de colonisation de la vallée du

lac St. Jean qui a obtenu une concession de 20 mille acres de terre. Cette société est à faire faire un très beau chemin, et M. Napoléon Laliberté, homme entendu et à l'œil intelligent, conduit les travaux avec économie et vigueur. Il est assisté par deux braves compagnons, MM. D. Tétu et N. Picard, surveillants du chemin que fait faire la société.

Vous me demanderez peut-être pourquoi on a donné le nom de Normandin à ce canton ? En voici la raison. Ce nom est celui d'un arpenteur français qui, en 1733, explora cette région inconnue et en dressa une carte qui, encore aujourd'hui, est la plus détaillée que nous possédions. Il était bien juste que le nom de cet explorateur des premiers temps de la colonie fut assuré de la postérité.

A l'endroit où nous sommes descendu de voiture nous n'étions qu'à un mille de la rivière Ticouapee qui traverse les townships Normandin et Parent et rejoint la grande rivière Mistassini à peu de distance de l'embouchure de cette dernière.

Après avoir souhaité bon courage et prospérité aux vigoureux défricheurs de Normandin, nous retournâmes sur nos pas pour venir passer la nuit à la Pointe-Bleue chez notre excellent amphitryon, M. Maynard, qui avait eu la complaisance de nous accompagner avec sa charmante femme dans notre intéressante excursion à Normandin.

Mais à St. Prime on nous ménageait une surprise. A notre retour, M. Elie Saint Hilaire, l'intelligent maire de la localité, présenta aux excursionnistes une adresse de bienvenue au nom de ses co-paroissiens réunis en grand nombre, et dont voici le texte.

*A l'honorable J. Gibbs Robertson, Trésorier de la Province de Québec, à E. Beaudet, Ecr, MPP, pour le comté de Chicoutimi, à l'Hon. de Labrière, Conseiller Législatif, à John Ross, Ecr., marchand de Québec, à Massiah, Ecr., correspondant du Mail de Toronto,*

*Honorables Messieurs,*

Permettez-moi d'approcher de vos nobles personnes pour vous exprimer, au nom de mes compatriotes de St. Prime, tout le plaisir que nous éprouvons en vous voyant au milieu de nous. En maintes circonstances déjà vous avez manifesté de vives sympathies pour le Lac St. Jean, mais en venant étudier les besoins et les ressources de cette partie du pays, vous nous prouvez d'une manière encore plus palpable l'intérêt que vous nous portez. Aussi nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue et de vous offrir nos plus sincères remerciements pour l'honneur que vous nous faites par votre visite. Quel colon ne se sentirait animé d'espérance même au milieu de ses cruelles épreuves, en voyant, en vos illustres personnes de puissants capitalistes, d'habiles financiers et des écrivains distingués entraînés probablement par le zèle de notre vaillant député local prendre notre propre cause en mains ? Qui n'entreverrait dans cette démarche importante de votre part aucun heureux présage pour le Lac St. Jean ? Pour nous, nous y apercevons un indice assuré de notre prospérité future qu'opérera bientôt la réalisation de la grande entreprise du jour, le chemin de fer du Lac St. Jean.

C'est pourquoi nous vous prions d'accepter encore une fois nos remerciements sincères pour votre bienveillante visite ainsi que nos vœux ardents pour votre propre bonheur. Veuillez me croire votre humble serviteur,

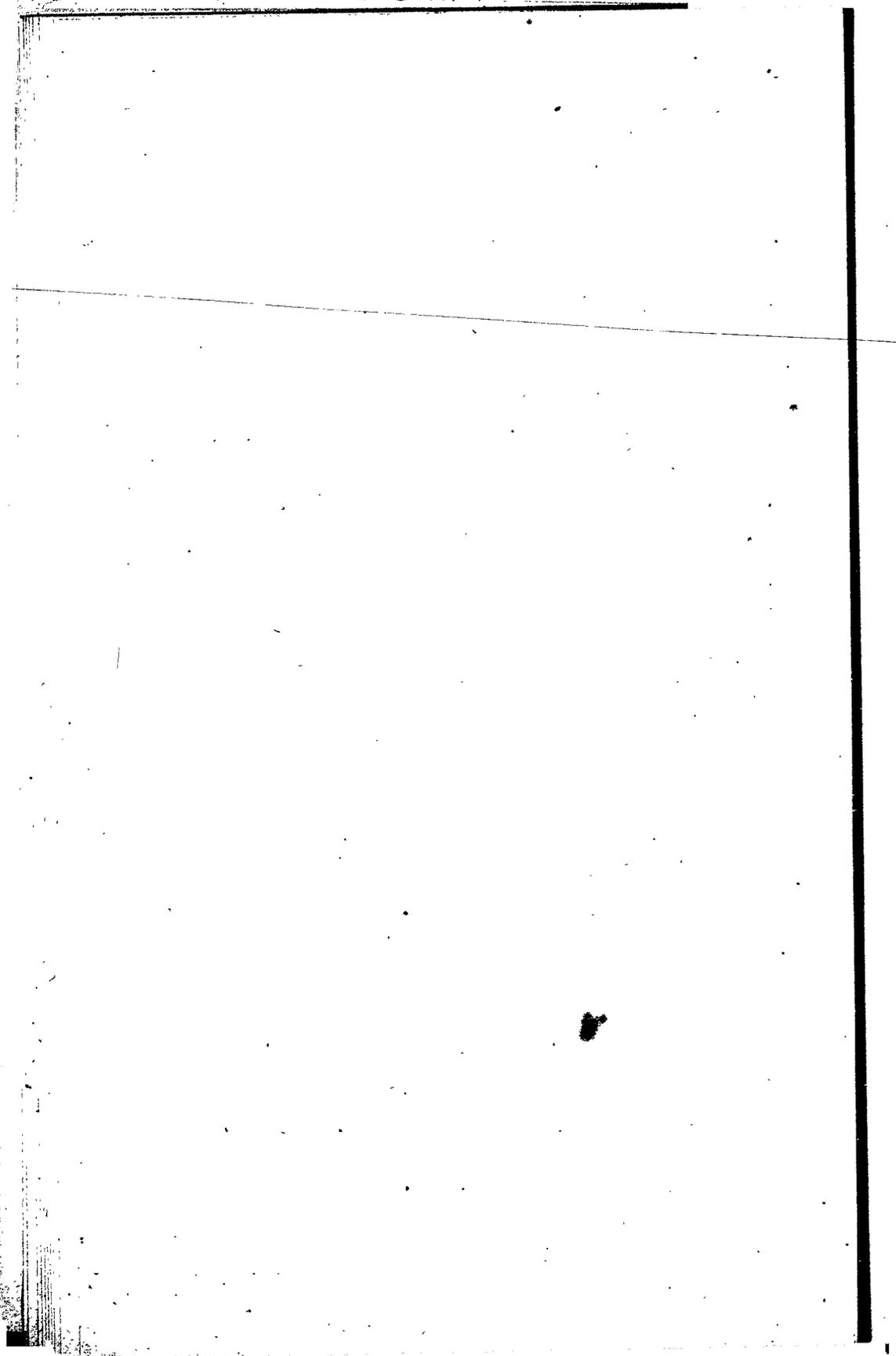
ELIE SAINT HILAIRE.

L'Hon. M. Robertson; MM. James Ross, Beaudet, Messiah et de LaBruère remercièrent chaleureusement les personnes présentes et examinèrent avec plaisir deux magnifiques gerbes de blé et de seigle qui révélaient la fécondité du sol de cette paroisse.

M. le curé du lieu, le révd. M. Auclair, voulut bien nous offrir une généreuse hospitalité, et notre visite se termina par un incident de bon augure. Le député

du comté fut prié de tenir avec Mde. Beaudet sur les fonds baptismaux une petite fille qui reçut le nom de "Marie Louise Georgina," enfant de M. Thomas Guimond et d'Héloïse Hamel, de St. Félicien. Par une singulière coïncidence, ce M. Guimond est le fermier de M. Beaudet. Etait-ce calcul de la part de ce colon de devenir père au moment de la visite du représentant du comté? C'est plus que je ne pourrais dire.

L'hon. Robertson, M. Ross et autres signèrent sur le registre l'acte de baptême, et la nouvelle enfant, en possédant les grâces de la marraine, pourra plus tard se vanter d'être née sous une heureuse étoile.



## QUATRIÈME LETTRE.

Hébertville, 26 Août.

Me voilà de nouveau revenu à Hébertville, et, cette fois, je suis l'hôte d'un brave et intelligent cultivateur de l'endroit, M. Charles Drapeau. Ce monsieur est un des premiers colons de la localité et possède un excellent établissement sur un magnifique plateau d'où la vue s'étend sur la rivière des Aulnaies et le lac Kinogamishish.

M. Drapeau est l'homme de confiance du gouvernement de Québec et pendant plusieurs années il a dirigé et surveillé les travaux de colonisation. Ce monsieur nous a accompagné jusqu'au township Normandin et il compte bien venir avec nous jusqu'à Chicoutimi. J'aurai le plaisir de faire route en sa compagnie.

En arrivant avant hier soir à la Pointe bleue, il y eut assemblée des habitants de la localité. M. Beaudet adressa la parole à ses électeurs et fut suivi par l'Hon. Robertson, M. Ross, M. Messiah et M. de La-Bruère. Après les discours, une adresse très bien rédigée fut présentée au député du comté, à l'Hon. Trésorier et à M. Ross, par un notable de l'endroit.

Hier matin nous primes congé de l'hospitalier M. Maynard pour venir coucher à Hébertville. Nous rendîmes aussi visite au Révd. M. Lizotte, curé du lieu. Après avoir échangé une poignée de main au poste de Métabetchouan avec M. Flanigan, nous arrê tâmes de nouveau, en passant, chez le Révd. M. Vallée à St. Jérôme. Par une heureuse coïncidence c'était

l'anniversaire de la naissance du curé et nous fûmes témoins d'un témoignage touchant d'affection de la part des enfants d'école de la localité qui vinrent saluer en M. Vallée un pasteur zélé et un bon père.

Ces enfants avaient une excellente tenue et font honneur à l'institutrice qui les dirige.

En parlant d'enfants nous en profiterons pour remarquer que, dans le Saguenay comme ailleurs, nous avons pu constater la fécondité de la race canadienne-française. Lorsque nos voitures passaient devant une maison, de nombreuses petites têtes blondes, aux joues jofflues, se montraient à la fenêtre ou sur le perron. Nous en comptions régulièrement de six à dix par maison, et leur âge indiquait qu'ils ne seraient point les derniers de la famille.

On croit que le prochain recensement constatera une population de 50,000 âmes dans le territoire du Saguenay et la Vallée du lac St. Jean. Elle était de 16,579 en 1861 et de 22,980 en 1871. Ce n'est qu'un commencement, car ce vaste domaine peut nourrir plusieurs cent mille habitants, et la progression naturelle de la population fournira dans l'avenir un fort contingent, indépendamment des nouvelles familles qui viendront s'ajouter aux anciennes.

J'ai remarqué aussi que les colons paraissent généralement jeunes, robustes ; et c'est précisément la classe d'hommes qu'il faut pour se livrer aux rudes travaux du défrichement. Seulement je crains qu'un nombre assez grand de ces cultivateurs n'aient point toute la diligence nécessaire pour faire disparaître la forêt et ensemercer les champs à bonne heure. Les moissons étaient peu avancées et indiquaient qu'on était en retard. Ce retard m'a-t-on dit, est attribué

aux pluies du printemps qui ont empêché les semences à bonne heure. Je veux bien le croire ; néanmoins on m'a avoué qu'on ne travaillait point avec autant de diligence que dans les anciennés paroisses, et cela proviendrait du fait suivant. Il y a quelques années beaucoup de colons passaient l'hiver à travailler dans les chantiers et ne revenaient qu'à la fin du printemps. De la sorte ils ne pouvaient ensemen- cer leurs terres que tard, et ils ont conservé un reste d'habitude qui ne pourra que leur nuire. Le sol est beau et bon ; mais là comme ailleurs il faut un travail soutenu et ne pas laisser à la Providence le soin de tout faire.

7

be  
St.  
A  
ce  
pa  
eu  
reu  
M  
da  
ch  
Or  
mé  
m'  
ch  
3c  
de  
ad  
nic  
qu  
res  
cu  
Er  
lor

## CINQUIÈME LETTRE.

---

Chicoutimi 27 Août.

Je vous écris de la capitale du Saguenay. D'Hébertville nous nous sommes rendus ici en passant par St. Dominique de Jonquières, ou la rivière aux Sables. A ce dernier endroit l'Eglise a une fort belle apparence et est construite en bonne pierre. L'intérieur n'est pas terminé. Le Rév. M. Kéroack, que nous ayions eu le plaisir de rencontrer à St. Cyriac, était malheureusement absent. Nous mimes pied à terre chez les MM. Brassard que M. Beudet connaissait de longue date et nous fumes reçu avec la cordialité et les franches allures qui distinguent le canadien-français.

Les frères Brassard sont au nombre de trois Xavier, Onézime et Joseph. Ils font le commerce, mais en même temps ils cultivent sur une grande échelle. On m'a soufflé à l'oreille que M. Xavier Brassard était riche de \$40,000. Cette année il a enfoui dans la terre 300 minots de grain, et il espère bien en récolter au-delà de 4000.

Un autre cultivateur, M. Thomas Maltais, dont on admire la terre et les granges en arrivant à St. Dominique, a semé, de son côté, 250 minots de grain. Voilà qui prouve que le Saguenay n'est pas improductif.

J'ajouterai que chez les MM. Brassard, comme du reste dans plusieurs autres parties du Saguenay, on ne cultive pas seulement la terre, mais aussi l'intelligence. En examinant les livres qui ornaient la table du salon, j'ai lu des passages d'un journal bien rédigé par

Mlle Victoria Brassard, élève distinguée du couvent de Chicoutimi, ainsi que des problèmes d'algèbre résolus par cette jeune fille. Comme calligraphie c'était parfait, et ces travaux font certainement honneur à Mlle. Brassard et à l'institution qui sait former de telles élèves.

La population de la paroisse est de 1600 habitants et, sur 8500 arpents de terre en culture, il a été récolté en 1879, 45,360 minots de blé, d'avoine et d'orge, et 15000 minots de patates, plus 200,000 bottes de foin.

La généreuse invitation que nous a faite M. Scott, agent de M. David Price, m'a permis de visiter ce matin avec beaucoup d'intérêt les magnifiques moulins de la maison Price. Ils sont admirablement situés au confluent des rivières Saguenay et Chicoutimi et au pied d'une chute d'à-peu-près quarante pieds de hauteur située à l'embouchure de cette dernière rivière. C'est une des scieries les plus considérables de la province. Deux cent cinquante hommes sont employés à ce moulin et ils reçoivent chacun un salaire quotidien variant de 70 à 80 centins.

On scie actuellement de 1500 à 2000 billots par jour, et on pense débiter cette année 220000 billots. Ce qui facilite de beaucoup le commerce de bois c'est que Chicoutimi a l'avantage de posséder un port où les vaisseaux de 800 tonneaux viennent prendre leur chargement. Ceux d'un plus fort tonnage sont obligés de jeter l'ancre un peu plus bas que la ville.

La maison Price, l'an passé, a payé \$12,319 de droits au gouvernement de la province pour ses limites de bois.

Cette ville, en langage indien, veut dire "jusqu'ou c'est profond." En effet le Saguenay est

navigable jusqu'à cet endroit et pas plus de 6 à 7 milles au-delà ; après quoi commencent les rapides qui se continuent jusqu'au lac St. Jean.

Chicoutimi est bâtie en amphithéâtre et l'œil se plaît à contempler les maisons échelonnées sur le flanc de cette colline où plus tard sera assise une grande ville, car elle possède les éléments pour le devenir. La belle rivière Sagenay, pure et tranquille, baigne les pieds de cette petite reine de la forêt et sert de véhicule aux produits de l'industrie et de l'agriculture. Lorsque se fera entendre le sifflet de la locomotive, son commerce qui aujourd'hui est paralysé faute de communication rapide avec les centres importants de la province, prendra un essor considérable, et, à côté des scieries, s'élèveront des usines qui feront sa richesse.

La localité est le chef-lieu d'un district judiciaire dont l'importance s'accroîtra avec les progrès de la colonisation, et, comme tel, elle possède son palais de justice et sa prison.

C'est aussi, depuis 1878, le chef-lieu d'un diocèse dont l'administration est entre les mains d'un évêque actif, dévoué, et depuis longtemps déjà identifié avec le mouvement colonisateur ; je veux parler de Monseigneur Dominique Racine auquel j'ai été heureux d'aller rendre mes hommages. Sous son inspiration bienfaisante une belle et vaste église a été commencée, il y a trois ans, et sert aujourd'hui de cathédrale. Lorsqu'elle sera terminée, on calcule qu'elle coutera \$80,000.

Sur le sommet de la colline, est construit un collège de grandes dimensions, à trois étages, avec toit mansarde. Il est situé dans un endroit très salubre et domine tous les alentours. Cette maison d'éducation

est aujourd'hui fréquentée par environ cent enfants. Près de la cathédrale est situé le couvent dirigé par les Sœurs du Bon Pasteur, où 70 jeunes filles reçoivent une excellente instruction. La ville possède en outre quatre écoles élémentaires, et la paroisse de Chicoutimi en compte douze.

Le territoire de la ville renferme une population de 2,000 personnes ; celui de la paroisse de 3000, ce qui forme un noyau de cinq mille habitants.

J'allais oublier de vous dire que j'ai visité avec intérêt le site de l'antique chapelle de la mission érigée par les Jésuites en 1727. Ce site est près des moulins de M. David Price, et celui-ci, mû par un sentiment qui l'honore, a fait entourer l'emplacement d'un enclos en bois, et tout à côté se trouve l'ancien cimetière indien.

Je me proposais de fermer ma lettre, lorsqu'on vient de me dire que la politique fera des siennes ce soir, et M. Beudet me promet une assemblée dans la salle publique de la ville pour 7 heures.

Nous en avons eu une hier soir à Ste. Anne, paroisse située vis-à-vis Chicoutimi, sur la rive opposée du Saguenay. Quand je dis la rive opposée, il ne faudrait pas croire que l'Eglise est bâtie sur la grève. Bien au contraire ; on n'arrive à l'établissement curial qu'après avoir gravi deux longues côtes, et, vue de Chicoutimi, l'église ressemble à un nid d'aigle perché au sommet d'une montagne.

Cette paroisse ne renferme pas moins de 1000 âmes et on la dit prospère.

## SIXIÈME LETTRE.

---

St. Alphonse, 28 août.

Je suis arrivé la nuit dernière ici en compagnie de M. Beaudet, par une pluie battante et une noirceur de loup. Il nous a fallu beaucoup de précautions pour cotoyer les précipices qui bordent la route de Chicoutimi à Saint Alphonse et descendre dans des cavités que Dante a dû visiter avant d'écrire sa divine comédie. Heureusement que nous arrivions à *bon hôtel*, car il est difficile d'être reçu avec plus d'égards et de cordialité que je l'ai été par le curé de l'endroit, le Révd. M. Beaudet.

Saint Alphonse est déjà une ancienne paroisse, et compte environ 2,000 habitants. C'est au printemps de 1838 qu'y arriva la première expédition d'une société de canadiens de la Malbaie, formée dans le but de faire le commerce de bois, et en 1839 y fut donnée la première mission. Trois ans après un prêtre vint y résider, et la Grande Baie est le premier endroit du Saguenay où fut établie une cure.

Le sol est bon et d'excellents paturages permettent d'élever un grand nombre de bestiaux. On y a récolté l'année dernière près de 15 mille minots de blé, 22 mille minots d'avoine et 27 mille minots de patates. C'est la paroisse du Saguenay où il se récolte la plus grande quantité de bluets, et lorsqu'on se rend de St. Alphonse à Notre-Dame de Laterrière, on en voit des champs d'une étendue considérable. La vente des bluets, il y a 4 ans, a rapporté la jolie somme de \$19,000.

Saint Alphonse possède dans la baie des Ha Ha un véritable port de mer ; car l'eau y est d'une grande profondeur, et un jour ce village pourrait bien vouloir rivaliser avec Chicoutimi.

A deux milles de là, toujours sur la baie, est le village de St. Alexis où M. Price possède des moulins. La rivière à Mars, renommée pour ses saumons, se décharge à cet endroit dans le Saguenay. La population de cette paroisse s'élève à près de 1700 âmes.

Ici se termine mon excursion, et demain matin je prendrai le bateau à vapeur pour Québec.

Depuis sept jours j'ai parcouru en voiture à *planche* une distance de 220 milles, soit une moyenne de 31 1/2 milles par jour, ce qui doit vous démontrer que mes compagnons et moi n'avons pas languï sur la route et que nous avons fait diligence.

Je ne me plains pas de la fatigue, car il m'a été donné de voir un territoire qui est destiné à devenir populeux et dont l'immense étendue offre à l'agriculture un sol d'une grande richesse et à l'industrie des pouvoirs d'eau puissants.

Pour se rendre compte de la superficie territoriale des comtés unis de Chicoutimi et Saguenay, il est nécessaire de recourir au recensement de 1871, par lequel nous voyons qu'elle est évaluée au chiffre énorme de 59,745,821 d'âcres: C'est autant que la moitié de toute la province de Québec et ce n'est pas peu dire. En effet le total de la superficie territoriale de Québec est de 120,018,964 d'âcres.

En jetant le regard sur les comtés les plus grands en étendue, comme Pontiac par exemple qui possède à lui seul une superficie de 13,310,908 d'âcres, on constate que la division électorale de Chicoutimi et Sague-

nay surpasse de trois millions d'âcres en superficie les comtés réunis de Pontiac, Ottawa, Vaudreuil, Terrebonne, Montcalm, Deux-Montagnes, L'Assomption, Joliette, Berthier, Maskinongé, Saint Maurice, Champlain, Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix, Gaspé, Bonaventure, Témiscouata, Rimouski, Beauce, Nicolet, Lévis, Sherbrooke, Stanstead, Richmond et Wolfe, Compton, Drummond et Arthabaska, Brome, Shefford, Missisquoi, Bagot, Yamaska, St. Hyacinthe, Richelieu, Rouville, Iberville, Verchères, Chambly, St. Jean, Laprairie, Châteauguay et Huntington, c'est-à-dire les 43 comtés les plus étendus de la province.

Quel champ vaste ouvert aux efforts du colon canadien et quelle mine à exploiter dans l'intérêt de la province de Québec !

Je considère qu'à l'heure actuelle le gouvernement possède au nord du St. Laurent trois points principaux vers lesquels doivent être dirigés ses efforts ; ce sont les trois vallées de la Gatineau, du Saint Maurice et du lac St. Jean. L'étendue de terres fertiles est telle que la colonisation est susceptible d'y prendre un accroissement extraordinaire. Jusqu'à présent la sollicitude de nos gouvernants s'est étendue particulièrement à l'espace de territoire qui s'étend depuis les seigneuries de la rive sud du fleuve jusqu'à la ligne qui sépare notre province de la république américaine. Les townships de l'est qui font certainement l'orgueil de Québec ont pris un développement assez grand pour pouvoir jusqu'à un certain point se suffire à eux-mêmes, et la colonisation n'a pas besoin d'une aussi forte proportion des deniers publics que précédemment. Les voies de communication pour voitures et par chemin de fer sont nombreuses et le cultivateur

peut transporter facilement ses produits vers les grands centres. L'industrie fleurit dans ces endroits, Sherbrooke et Coaticook rivalisent d'efforts, et les exigences du défrichement des terres diminuent avec les progrès qui se réalisent de tous côtés.

C'est donc vers le nord que doivent particulièrement se diriger nos regards, car là nos forêts sont encore intactes, nos terres sont vierges et il y a de l'espace pour une population forte et nombreuse. Ce qu'il faut ce sont des routes pour permettre au défricheur de pénétrer à l'intérieur du pays et de s'établir là où maintenant il n'existe qu'un domaine inexploité et improductif pour notre province.

Il ne faudrait pas croire qu'au-delà de la chaîne des Laurentides le climat est beaucoup plus froid qu'ailleurs. Au contraire. La vallée du lac St. Jean, par exemple, offre un climat aussi doux que celui de Montréal, les gelées d'automne sont tardives et le printemps y commence deux semaines plutôt qu'à Québec, et même davantage.

“ Le climat du lac St. Jean, disait M. Bouchette il  
 “ y a déjà un demi siècle, est aussi doux et même plus  
 “ doux que celui de Montréal. Quand à Chicoutimi  
 “ les oignons, les patates et les choux gelaient le 23  
 “ septembre 1832, ils étaient restés absolument intacts  
 “ au lac St. Jean jusqu'au 12 octobre. On peut culti-  
 “ ver même le melon sur les bords du Lac, et les nuits  
 “ y sont moins froides que dans le reste du pays. En  
 “ 1828 la récolte manquait presque complètement  
 “ dans le district de Montréal et dans le Haut-Can-  
 “ da, tandis que le blé du lac St. Jean était venu très  
 “ bien. Avant même que le lac ne soit libre de glace  
 “ au printemps, la terre y est propre à la culture, du

“ moins jusqu'à un pied de profondeur, ce qui suffit pour semer diverses espèces de légumes.”

Les eaux du lac contribuent à produire une belle température. Elles sont peu profondes l'espace de plusieurs milles ; elles se réchauffent facilement aux rayons du soleil et répandent une douce chaleur sur les campagnes environnantes. Le lac est aussi entouré de montagnes qui, à la vérité, s'en éloignent jusqu'à 35 milles du côté nord et ouest ; mais elles le préservent du vent du nord-est qui devient plus sec et plus léger, pendant qu'il est le fléau de la rive sud du St. Laurent.

Le sol est très fertile, et il est reconnu que le blé du lac St. Jean est supérieur à celui de la province d'Ontario.

Pendant mon voyage je remarquai qu'on semait une grande quantité de ce que l'on appelle le blé-d'orge. L'épi n'est pas aussi long que celui du blé ordinaire ; mais on m'a dit qu'il donnait un rendement plus considérable. Il y aurait une différence de 2 à 3 minots de plus pour un de semence. On m'a cité le fait que cinq minots de blé d'orge de semence ont donné 106 minots. Cependant cette espèce de blé fait un pain plus sec, et j'ai rencontré des personnes qui m'ont dit préférer le blé à long épi.

On a eu raison de dire que le Saguenay serait dans l'avenir le grenier du Bas-Canada. Sir William Logan qui a fait l'exploration de ce territoire pour le département géologique a déclaré qu'on ne saurait trouver nulle part un sol d'alluvien d'une aussi grande épaisseur, un fond d'argile sous lequel on rencontre partout une couche de pierre calcaire.

Dans la province on parle beaucoup à l'heure qu'il est de la culture de la betterave à sucre. En exami-

nant les belles terres de St. Prime, de Normandin, etc., j'ai pensé qu'il y aurait place dans la vallée du lac St. Jean pour plusieurs fabriques de sucre de betterave.

Ce territoire peut aussi compter beaucoup sur l'élevage des bestiaux, et il est appelé à participer au commerce qui tend à se développer entre l'Angleterre et le Canada, et bientôt, espérons-le, avec la France. Déjà on a essayé ce genre de commerce, et l'an passé, M. Blair, agent de M. Price, a engraisé trente bœufs qui ont été vendus à Québec et envoyés en Europe.

## SEPTIÈME LETTRE.

---

A bord du Saint Laurent, 29 aout.

Dans ma lettre d'hier je vous parlais de la fertilité du territoire du Saguenay et des espérances qu'il fait concevoir pour la colonisation de nos terres incultes. J'indiquais aussi ce que le commerce d'exportation est en droit d'attendre d'un domaine où le blé peut donner un si fort rendement, où l'élevage des animaux peut se faire sur une aussi grande échelle. Cependant l'avenir du Saguenay est subordonné à une question vitale pour les habitants qui y sont établis: Toutes les facilités offertes à l'agriculture, au commerce et à l'industrie manufacturière ne seront rien ou à peu près rien, tant que des communications rapides n'auront pas été établies avec les grands centres de la province. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le Saguenay ne sera véritablement un pays d'avenir que lorsqu'un chemin de fer l'aura mis en relation directe avec le reste du pays. Tout est là, et c'est la question à l'ordre du jour pour l'intelligente population de ce beau territoire. Elle le comprend si bien qu'elle soupire après l'instant où il lui sera donné de voir la locomotive trainer à sa remorque des chars chargés de produits agricoles.

C'est quand on est sur les lieux qu'on remarque l'isolement dans lequel se trouve cette brave colonie. Ayant à franchir des distances de 10, 20, 30 et 35 lieues pour venir à Chicoutimi ou à St. Alphonse; étant obligé de parcourir de nouveau ce chemin pour

retourner à domicile, comment peut-on croire que l'agriculture puisse prospérer et qu'une industrie quelconque puisse s'implanter dans des endroits aussi reculés ? La conséquence est que le colon est obligé de vendre le surplus de sa consommation à vil prix au marchand. Il est facile de comprendre sous quel désavantage se trouve le malheureux cultivateur qui est obligé de parcourir une distance de 20, 40 ou 60 lieues aller et retour pour opérer la vente de ses produits au centre le plus proche.

En 1877 il est descendu 7000 minots de blé du lac St. Jean à Chicoutimi, et 6000 minots en 1878. C'est peu si on songe à l'étendue du territoire ; il n'est guère facile qu'il en soit autrement si on songe à la distance à parcourir.

Depuis notre départ de St. Alphonse, le Samedi, pour l'intérieur du pays, jusqu'au jeudi suivant à notre arrivée à Chicoutimi, il a été impossible à notre parti d'excursionnistes de recevoir la moindre nouvelle de ce qui se passait même à Québec ou à Montréal ; point de journaux pour nous renseigner, point de télégraphe pour nous apprendre les événements quotidiens, et nous étions dans une complète ignorance de tout ce qui se passait dans le monde.

Cela me rappela naturellement les commencements pénibles des défrichements dans les townships de l'est, et en particulier de ce qu'on appelait " les bois francs." Je me disais à quoi sont dûs les progrès qui ont été réalisés depuis 40 ans, dans le grand espace compris entre Drummond et Lotbinière d'un côté, et Stanstead et la Beauce de l'autre ? Evidemment aux voies de communication, et spécialement à la construction du chemin de fer du Grand Tronc. Les comtés de

Drummond et Arthabaska, de Richmond, de Mégantic, une partie de Lotbinière et de Dorchester n'étaient rien avant d'être sillonnés par ce chemin : c'était l'immense forêt, sans habitations. Que le regard se promène aujourd'hui sur le même espace de terrain, et il sera étonné des défrichements qui ont été faits depuis 1850. Tout est vie et mouvement dans les townships de l'est ; le commerce s'est développé avec une rapidité étonnante ; il y a là une population pleine d'espérances, parce qu'elle possède un chemin de fer qui est pour elle un bienfait inestimable.

Ils sont donc prévoyants et pleins de patriotisme les hommes qui veulent doter la vallée du lac St. Jean d'un chemin de fer qui sera son salut et déterminera une population vaillante de jeunes colons à s'emparer du sol dans cette contrée si fertile et si pleine d'avenir. Ils sont prévoyants, car, aussitôt construit, ce chemin opérera les mêmes merveilles que le Grand Tronc a opérées dans l'est ; ils sont pleins de patriotisme, car ils auront contribué à ouvrir à la colonisation une des parties les plus importantes de la province de Québec.

Déjà les travaux de ce chemin sont commencés, et au 1er décembre prochain, 35 milles seront livrés au commerce entre Québec et St. Raymond. La compagnie qui est dirigée par des hommes comme MM. James Ross, E. Beudet, W. Baby et autres a été fondée au capital de \$5,000,000. Elle a obtenu du gouvernement provincial une subvention de \$6000 par mille, jusqu'à concurrence de \$600,000, et la ville de Québec accorde de son côté \$2,500 par mille jusqu'à concurrence de \$450,000.

La longueur de la voie ferrée sera à peu près de 175 milles. De St. Raymond le chemin prenant une

direction nord-ouest atteindra la rivière Batiscan et, passant à travers la belle vallée qu'arrose ce cours d'eau, il se rendra directement au lac St. Jean, à Notre Dame du lac probablement, en longeant le lac Edouard et le lac des Commissaires.

D'après le rapport des explorateurs la vallée de la Batiscan renferme des terres très propres à la culture et bien fertiles, et, dans mon voyage, on m'a dit qu'en arrière du lac St. Jean, les colons pénétraient dans l'intérieur et formaient même déjà des établissements dans les environs du lac des Commissaires. Ils étaient satisfaits de la qualité du sol.

Il n'y a aucun doute que ce chemin trouvera un avenir puissant dans le commerce de bois qui ne fera que se développer dans cette belle région forestière. Entre Québec et le lac St. Jean, il traversera treize rivières importantes qui seront comme autant de points où l'industrie prendra son essor.

M. l'Arpenteur Horace Dumais, chargé par le gouvernement provincial de faire une exploration du pays compris entre le lac St. Jean et la rivière St. Maurice, en 1874, écrivait au ministre des terres de la Couronne que les vallées de la Ouiatchouane, de la Bostonnais, de la Batiscan, de la petite Bostonnais et de la Croche contiennent presque un million d'âres de terres arables dont la moitié se trouve dans le comté de Chicoutimi. On comprend qu'avec de telles données, on ne peut que former des vœux pour la réussite d'une entreprise éminemment nationale et qui pourra rapporter à ses promoteurs d'excellents bénéfices.

Je termine ici mes remarques, en demandant pardon au lecteur pour le peu d'ordre que j'ai apporté dans ma narration, mon but en écrivant ces lettres

n'ayant pas été de faire une œuvre littéraire remarquable, mais seulement d'attirer l'attention sur une partie de notre territoire qui est peu connue et mérite de l'être.

C'est avec plaisir et beaucoup d'intérêt que j'ai visité ce pays ; le voyage a été pour moi instructif et profitable ; j'ai fait la connaissance, partout où j'ai passé, de personnes aimables et pleines d'égards ; de colons intelligents, aimant le sol qui les a vu naître ; de prêtres dévoués et animés du patriotisme le plus pur. J'ai constaté les espérances que fait concevoir ce grand domaine ; j'ai compris le bien immense que fera la construction d'une voie ferrée pour l'exportation des produits de l'agriculture et je conserverai de tout ce que j'ai vu le plus charmant souvenir.

BOUCHER DE LABRUÈRE.